



# **CAP locale du 9 janvier 2015**

## **Mouvement local de mutation des agents au 1<sup>er</sup> mars 2015**

### **Le compte rendu CGT**

## **Déclaration des élu(e)s CGT**

Monsieur le président,

Nous tenons aujourd'hui la première CAP locale du corps après les élections professionnelles du 4 décembre 2014. Les agents ont largement manifesté leur volonté de voir la CGT les représenter en Ille-et-Vilaine, en confirmant la première place de notre organisation, avec 45,92 % des votes en CAPL. Cette élection a permis de confirmer la baisse des effectifs avec un corps électoral en diminution par rapport à 2011 : -108 C, -4 B, -4 A.

Élus CGT en CAPL nous serons pleinement les porteurs des revendications des agents, dans cette instance et au quotidien, forts de cette confiance qu'ils nous ont exprimée.

Cette CAP se réunit dans un contexte de politique générale dégradée pour les salariés, retraités et privés d'emploi. Pour la CGT, il est clair que la crise n'est pas pour tout le monde. Les « solutions » du gouvernement favorisent largement les grandes entreprises et les actionnaires, au détriment du droit du travail, des salaires, de l'emploi stable et du service public. Nous visons là notamment le pacte de responsabilité, le projet de loi Macron, le CICE, etc. Pour la CGT, il faut au contraire augmenter les salaires, maintenir et développer l'emploi public, utile à la population, en particulier dans notre administration, pour lutter efficacement contre la fraude.

Cette année encore, les 28 suppressions d'emplois de la DRFIP 35 vont se traduire dans les postes et services par une dégradation accrue des conditions de travail et une diminution du service rendu au public. L'ensemble des organisations syndicales ont d'ailleurs boycotté le CTL du 6 janvier 2015 pour s'opposer collectivement à ces suppressions d'emplois. Les services sont exsangues et de nombreux agents sont mis dans l'incapacité de faire face à toute leur charge de travail. Les solutions proposées sont elles-mêmes génératrices de stress et de démolition du service public. A ce sujet, les élus CGT vous redisent la ferme opposition du syndicat à la démarche stratégique, notamment :

- à vos projets de restructuration : fermeture annoncée de la trésorerie de La Guerche, transfert des SPF de Fougères et Redon à Rennes, projet de fusion de SIP et SIE, SIP-CDIF St-Malo, Montauban StMeen, etc.
- à votre projet de réduction massive des horaires d'ouverture au public et à votre méthode de soi-disant concertation, pour en faire reposer la responsabilité sur les agents.

« Faire mieux avec moins » qui résume la politique actuelle se fait au détriment des conditions de vie au travail des agents sans répondre aux besoins de la population. La direction, en appliquant cette politique, est responsable des effets désastreux sur la santé de ses agents.

S'agissant des mutations, les élus CGT tiennent à exprimer leur mécontentement : ce mouvement du 1er mars 2015 est famélique. C'est la démonstration de la volonté politique de la direction générale de ne pas combler les vacances d'emplois dans les départements et de refuser les mutations possibles pour de nombreux collègues. Pour la CGT, le mouvement du 1er mars doit être un vrai mouvement, pas un mouvement complémentaire réduit comme peau de chagrin. De même, à cause de l'inadaptation des RAN et des missions-structures à la réalité du réseau, de nombreux agents renoncent à demander des mutations internes. Il faut donc reprendre les négociations nationales sur ce nouveau système de mutations qui ne convient à personne.

Pour toutes ces raisons, les élus CGT voteront contre le mouvement de mutation à l'issue de cette CAP.

Réponses du président Monsieur MILLE à quelques points évoqués dans les déclarations liminaires des organisations syndicales :

- M. MILLE ne répondra pas sur les déclarations liminaires. En effet, leurs sujets concernent la politique gouvernementale. Or la DG est chargée d'appliquer la politique du gouvernement. Par contre la direction locale peut expliquer la manière dont elle appliquera la politique en question. De plus, les questions afférentes au CTL ne seront pas non plus traitées en CAPL ;
- la Direction reconnaît que le système des RAN présente des effets négatifs et a annoncé qu'une réflexion devrait être engagée par Bercy au cours de l'année 2015 ;
- Au sujet de l'accueil de MAGENTA, M. CANO a déjà répondu à Solidaires et à la CGT lors d'une audience. « Pour autant nous pouvons dire que la situation à l'accueil de MAGENTA est délicate et difficile. Nous cherchons des solutions pour garder un accueil de qualité. Nous travaillons sur le sujet. Un cadre faisant défection pour reprendre la cellule SCP nous avons demandé à un nouvel Idiv de prendre l'accueil à mi-temps et la cellule SCP sur l'autre mi-temps pour une période provisoire (demande signée par le directeur hier). Par ailleurs, un agent a été détaché à la direction pour deux mois et réintégrera ensuite l'accueil ». M. PHILOUZE a complété en expliquant qu'il y aura une formation à l'impôt sur le revenu au printemps pour les agents d'accueil ainsi qu'en automne pour l'impôt direct local ;
- S'agissant de l'accueil téléphonique : il fermera au moment du départ en retraite de l'agent qui y assure un temps complet. Le pôle métiers réfléchit à la façon d'assurer cet accueil téléphonique ;

A noter que des agents sont affectés au 1<sup>er</sup> mars dans les trésoreries de Guichen et St-Meen-le-Grand sur les emplois créés au 1<sup>er</sup> septembre 2014. La CGT ayant mené des actions pour l'emploi avec les agents des deux postes, nous ne pouvons que nous satisfaire de ces affectations anticipées.

Compte tenu du nombre de postes non pourvus à l'issue de ce mouvement, les élus CGT ont voté contre, même si nous sommes satisfaits pour les agents qui ont obtenu l'affectation souhaitée.

Nous rappelons aux collègues que la date limite de dépôt des demandes de mutation pour le mouvement du 1<sup>er</sup> septembre 2015 est fixée au 21 janvier 2015 et que désormais les 2 filières vous sont ouvertes.

A ce sujet, le service des ressources humaines a précisé qu'il se tenait à la disposition des agents.

D'autre part, à compter du 1<sup>er</sup> septembre les équipes de renfort (ERD-EDRA) sont fusionnées et deviennent l'EDR (équipe départementale de renfort) avec une affectation au niveau national. À ce jour il manque encore 4 agents C pour constituer cette équipe.

**Les élus CGT :**

**Chantal MOREAU, Jacqueline LAROUB, Maryvonne RICHER, Eléonore CORBISEZ, Chrystèle GAMBERT, Thibaut CONCHAUDRON, Jean-Michel GROISIER et Claude BLANCHET.**